



COMMUNE DE SOUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 065-216504332-20260930-2026_041-DE

BORDER
LEVRUL

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

Le 30 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du Conseil municipal sous la présidence de Danièle CORONADO, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 24 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CORONADO Danièle, BASTIANINI Jean-Pierre, BARON Marie-Paule, LOPES Philippe, HUILLET Paule, RIDEAU Yves, JENNEBAUFFE Cyril, SOYER Damien, ALMENDRO Eric, ARAGNOUET Brigitte, BERNAD Nathalie, CHAUMEIL Julie, CLEDAT Catherine, DEGUIRAL Philippe, DUBARRY Béatrice, DUTARDE Emmanuel, HUILLET Pierre-Jean, LARROQUE Jean-François, LAUDEBAT Olivier

Excusé ayant donné procuration : CAMES Colette à HUILLET Paule, COLORADO Béatrice à BARON Marie-Paule, CRESCENT Sylvie à DUBARRY Béatrice, SANCHO Nadine à CORONADO Danièle

Secrétaire de séance : BARON Marie-Paule

2026-041 - RÉGIE ACTION CULTURELLE - CRÉATION D'UN TICKET AU MONTANT DE
25€

Rapporteur : BARON Marie-Paule

Madame la rapporteur expose qu'en vue de l'organisation de spectacles culturels, il est proposé d'instaurer un nouveau tarif afin de compléter l'offre déjà existante. Ainsi, il est proposé de mettre en place un ticket "vert" au tarif de 25€.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L2122-23;

VU l'a délibération n°48/2013, en date du 15 Novembre 2013 portant création de la régie de recettes "Action culturelle" ;

CONSIDÉRANT que la commune souhaite diversifier l'offre de manifestations culturelles ;

CONSIDÉRANT que les tarifs proposés tiennent compte des spécificités des

événements et des publics concernés ;

CONSIDÉRANT que cette mesure vise à soutenir la dynamique culturelle locale tout en assurant une gestion équilibrée des ressources ;

DÉCIDE :

- De fixer les tarifs des droits d'entrée aux manifestations culturelles selon le barème suivant :

Ticket	Tarif
Ticket Bleu	5 €
Ticket Jaune	10 €
Ticket Vert	25 €

- D'autoriser le maire à prendre toute mesure utile pour l'application de la présente délibération.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 30 septembre 2026

La présidence de séance,
Danièle CORONADO, Maire



Le secrétariat de séance,
Marie-Paule BARON, 2ème Adjointe

